

Bonjour!

Ce travail en est un d'**enrichissement**. Il ne sert aucunement à évaluer vos techniques de travail ou vos connaissances. Il est facultatif, mais je le considère important dans la mesure où il vous prépare à une réalité qui vous attend sous peu : faire sa déclaration de revenus.

1-Visionner la 4^e vidéo sur Youtube (42 minutes) avec laquelle vous pourrez compléter la simulation de déclaration de revenus au fédéral.

2-Compléter la simulation de déclaration de revenus au fédéral avec la vidéo.

3-Compléter l'exercice de déclaration de revenus au fédéral.

LIEN vers EDF - Cours4 - Simulation déclaration impôt fédéral

<https://youtu.be/8kWAWp7OqbQ>

ÉCHÉANCE de remise du travail (uniquement le montant de la ligne 48400 ou de la ligne 48500) : avant lundi 15 juin 18h.

PROCÉDURE de remise du travail :

-**Ne pas inscrire** votre numéro d'assurance sociale sur la simulation ou l'exercice.

-**EXCEPTIONNELLEMENT NE PAS ME RENVOYER LE TRAVAIL**, il y a trop de documents et ça deviendra compliqué pour tous et toutes.

-Écrivez-moi en privé ou par courriel le montant qui sera votre remboursement (ligne 48400) OU votre solde dû (ligne 48500).

-Le mardi 16 juin, je mettrai en ligne un corrigé pour vous permettre de voir l'exactitude de votre raisonnement.

DOCUMENTS FOURNIS :

-Une copie de tous les formulaires et annexes gouvernementaux nécessaires à remplir pour compléter votre déclaration de revenus, autant la simulation que l'exercice par après (pages 2 à 12 de ce document).

-Les relevés et reçus fictifs contenant les informations nécessaires à la simulation avec la vidéo (pp.13 et 14).

-Les relevés et reçus fictifs contenant les informations nécessaires à l'exercice (pp.15 et 16).

Pour me **REJOINDRE** :

*« Jean-Etienne Enseignant » et le groupe « 5e secondaire MCO et Économie » sur Facebook.

*Par courriel jeremy@cshc.qc.ca

Bonne semaine!

J-E



Déclaration de revenus et de prestations

2019

Avant de commencer :

Si vous remplissez cette déclaration pour une **personne décédée**, assurez-vous d'inscrire ses renseignements dans toutes les cases de l'Étape 1.

Étape 1 – Identification et autres renseignements

QC 8

Identification

Inscrivez ci-dessous vos nom et adresse en lettres moulées.

Prénom

Nom légal

Adresse postale : app. – n° et rue

CP

RR

Ville

Prov./terr.

Code postal

Adresse courriel

En fournissant une adresse courriel, vous vous **inscrivez** pour recevoir des avis par courriel de l'ARC et vous **acceptez les conditions d'utilisation** énoncées à l'étape 1 du guide.

Inscrivez une
adresse courriel :

Renseignements sur votre lieu de résidence

Indiquez la province ou le territoire où vous
résidiez le **31 décembre 2019** :

Indiquez la province ou le territoire où vous
résidez **actuellement**, s'il est différent de
votre adresse postale ci-dessus :

Si vous étiez travailleur indépendant
en 2019, indiquez la province ou le
territoire où votre entreprise possédait un
établissement permanent :

Si vous êtes **devenu résident du Canada** ou **avez cessé** de
l'être aux fins de l'impôt en **2019**, indiquez votre date :

d'entrée Mois Jour ou Mois Jour
de départ

Renseignements à votre sujet

Inscrivez votre numéro

d'assurance sociale (NAS) :

Inscrivez votre

date de naissance :

Année

Mois

Jour

Votre langue de correspondance :

English

Français

Your language of correspondence:

☐☐

Cette déclaration est-elle pour une personne décédée?

Assurez-vous que l'information liée au **NAS** ci-dessus
est celle de la personne décédée.

Si cette **déclaration** est pour
une **personne décédée**,

inscrivez la date du décès :

Année

Mois

Jour

État civil

Cochez la case qui indique votre état civil le 31 décembre 2019 :

1 ☐ Marié(e) 2 ☐ Conjoint(e) de fait 3 ☐ Veuf (veuve)

4 ☐ Divorcé(e) 5 ☐ Séparé(e) 6 ☐ Célibataire

Renseignements sur votre époux ou
conjoint de fait (si vous avez coché 1 ou 2 ci-dessus)

Inscrivez son NAS :

Inscrivez son prénom :

Inscrivez son revenu net de 2019 pour
demander certains crédits :

Inscrivez le montant de prestation
universelle pour la garde d'enfants
(PUGE) inscrit à la ligne 11700 de sa
déclaration :

Inscrivez le montant de
remboursement de la PUGE inscrit à
la ligne 21300 de sa déclaration :

Cochez cette case s'il était travailleur indépendant
en 2019 :

1 ☐

N'inscrivez rien ici

N'inscrivez
rien ici

17200

17100

Étape 1 – Identification et autres renseignements (suite)

Répondez aux questions suivantes.



Élections Canada (Pour en savoir plus, consultez la section « Élections Canada » à l'étape 1 dans le guide.)

A) Avez-vous la citoyenneté canadienne? Oui ☐ 1 Non ☐ 2

Si oui, répondez à la question B. Si non, ne répondez pas à la question B.

B) À titre de citoyen canadien, autorisez-vous l'Agence du revenu du Canada à communiquer vos nom, adresse, date de naissance et citoyenneté à Élections Canada pour la mise à jour du Registre national des électeurs ou, si vous avez entre 14 et 17 ans, du Registre des futurs électeurs? Oui ☐ 1 Non ☐ 2

Votre autorisation restera en vigueur jusqu'à ce que vous produisiez votre prochaine déclaration de revenus et de prestations. Ces renseignements seront utilisés uniquement aux fins autorisées par la Loi électorale du Canada, notamment la communication de listes d'électeurs produites à partir du Registre national des électeurs aux organismes électoraux provinciaux et territoriaux, aux députés, aux partis politiques enregistrés et admissibles et, en période électorale, aux candidats.

Vos renseignements figurant au Registre des futurs électeurs seront ajoutés au Registre national des électeurs lorsque vous atteindrez l'âge de 18 ans. Les renseignements du Registre des futurs électeurs peuvent être partagés uniquement avec les organismes électoraux provinciaux et territoriaux autorisés à recueillir des renseignements sur les futurs électeurs. Élections Canada peut aussi les utiliser pour offrir aux jeunes de l'information éducative sur le processus électoral.

La Loi sur les Indiens – Revenu exonéré

Cochez cette case si vous avez un revenu exonéré selon la Loi sur les Indiens.
Pour en savoir plus sur ce type de revenu, allez à canada.ca/impots-autochtones.

1 ☐

Si vous **cochez** la case, obtenez et remplissez le formulaire T90, Revenu exonéré selon la Loi sur les Indiens. Remplissez ce formulaire pour que l'ARC puisse calculer votre limite du crédit canadien pour la formation pour l'année d'imposition 2020. Les renseignements que vous fournissez pourraient aussi être utilisés pour calculer votre allocation canadienne pour les travailleurs pour l'année d'imposition 2019, selon le cas.

Biens étrangers

Possédiez-vous ou déteniez-vous des biens étrangers déterminés dont le coût total, à un moment quelconque en 2019, dépassait 100 000 \$CAN? **26600** Oui ☐ 1 Non ☐ 2

Si **oui**, obtenez et remplissez le formulaire T1135, Bilan de vérification du revenu étranger. Il y a des pénalités importantes si le formulaire T1135 n'est pas rempli et produit avant la date d'échéance. Pour en savoir plus, consultez le formulaire T1135.

Joignez seulement les documents (annexes, feuillets de renseignements, formulaires ou reçus) **demandés** pour appuyer les déductions ou crédits que vous demandez. Gardez toutes les autres pièces justificatives.

Étape 2 – Revenu total

En tant que résident du Canada, vous devez déclarer vos revenus de toutes provenances, c'est-à-dire vos revenus de sources canadiennes et étrangères. Le Guide d'impôt et de prestations peut avoir des renseignements supplémentaires pour certaines lignes.

Revenus d'emploi (case 14 de tous les feuillets T4)	10100		
Revenu non-imposable versé aux volontaires des services d'urgence (Lisez la ligne 10100 dans le guide)	10105		
Commissions incluses à la ligne 10100 (case 42 de tous les feuillets T4)	10120		
Cotisations à un régime d'assurance-salaire (Consultez le guide à la ligne 10100.)	10130		
Autres revenus d'emploi	10400	+	
Pension de sécurité de la vieillesse (case 18 du feuillet T4A(OAS))	11300	+	
Prestations du RPC ou du RRQ (case 20 du feuillet T4A(P))	11400	+	
Prestations d'invalidité incluses à la ligne 11400 (case 16 du feuillet T4A(P))	11410		
Autres pensions et pensions de retraite (Consultez le guide à la ligne 11500 et remplissez la ligne 31400 de la feuille de travail pour la déclaration.)	11500	+	
Choix du montant de pension fractionné (Obtenez et remplissez le formulaire T1032.)	11600	+	
Prestation universelle pour la garde d'enfants (PUGE) (Consultez le feuillet RC62.)	11700	+	
Montant de la PUGE désigné à une personne à charge	11701		
Prestations d'assurance-emploi et autres prestations (case 14 du feuillet T4E)	11900	+	
Prestations de maternité et parentales de l'assurance-emploi et prestations du Régime provincial d'assurance parentale	11905		
Montant imposable des dividendes (déterminés et autres que déterminés) de sociétés canadiennes imposables (Remplissez la feuille de travail pour la déclaration.)	12000	+	
Montant imposable des dividendes autres que des dividendes déterminés de sociétés canadiennes imposables, inclus à la ligne 12000	12010		
Intérêts et autres revenus de placements (Remplissez la feuille de travail pour la déclaration.)	12100	+	
Revenus nets de société de personnes : commanditaires ou associés passifs seulement	12200	+	
Revenus d'un régime enregistré d'épargne-invalidité (case 131 du feuillet T4A)	12500	+	
Revenus de location	Bruts 12599		Nets 12600 +
Gains en capital imposables (Remplissez l'annexe 3.)			12700 +
Pension alimentaire reçue	Total 12799		Montant imposable 12800 +
Revenus d'un REER (selon tous les feuillets T4RSP)			12900 +
Autres revenus Précisez :			13000 +
Bourses d'études, de perfectionnement et d'entretien, et subventions imposables reçues par des artistes pour un projet			13010 +

Revenus d'un travail indépendant

Revenus d'entreprise	Bruts 13499		Nets 13500 +
Revenus de profession libérale	Bruts 13699		Nets 13700 +
Revenus de commissions	Bruts 13899		Nets 13900 +
Revenus d'agriculture	Bruts 14099		Nets 14100 +
Revenus de pêche	Bruts 14299		Nets 14300 +
Indemnités pour accidents du travail (case 10 du feuillet T5007)	14400		
Prestations d'assistance sociale	14500	+	
Versement net des suppléments fédéraux (case 21 du feuillet T4A(OAS))	14600	+	
Additionnez les lignes 14400, 14500 et 14600. (Consultez la ligne 25000 à l'étape 4.)	=		► 14700 +
Additionnez les lignes 10100, 10400 à 11400, 11500 à 11700, 11900, 12000, 12100 à 12500, 12600, 12700, 12800, 12900 à 13010, 13500, 13700, 13900, 14100, 14300 et 14700.			
Voici votre revenu total	15000	=	

Étape 3 – Revenu net

Inscrivez votre **revenu total** de la ligne 15000 de la page précédente. 15000

Facteur d'équivalence (case 52 de tous les
feuillets T4 et case 034 de tous les feuillets T4A) 20600

Dédution pour régimes de pension agréés
(case 20 de tous les feuillets T4 et case 032 de tous les feuillets T4A) 20700

Dédution pour REER (Consultez l'annexe 7 et joignez les reçus.) 20800 +

Cotisations de l'employeur au régime de pension
agréé collectif (RPAC)
(montant sur vos reçus de cotisations RPAC) 20810

Dédution pour le choix du montant de pension fractionné
(Obtenez et remplissez le formulaire T1032.) 21000 +

Cotisations annuelles syndicales, professionnelles et semblables
(selon les reçus et la case 44 de tous les feuillets T4) 21200 +

Remboursement de la prestation universelle pour la garde d'enfants
(case 12 de tous les feuillets RC62) 21300 +

Frais de garde d'enfants (Obtenez et remplissez le formulaire T778.) 21400 +

Dédution pour produits et services de soutien aux personnes handicapées
(Obtenez et remplissez le formulaire T929.) 21500 +

Perte au titre d'un placement
d'entreprise Brute 21699 Dédution admissible 21700 +

Frais de déménagement (Obtenez et remplissez le formulaire T1-M.) 21900 +

Pension alimentaire payée Total 21999 Dédution admissible 22000 +

Frais financiers et frais d'intérêt
(Remplissez la feuille de travail pour la déclaration.) 22100 +

Dédution pour cotisations au RPC ou au RRQ pour le revenu d'un travail
indépendant et pour d'autres revenus (Remplissez l'annexe 8 ou obtenez et
remplissez le formulaire RC381, selon le cas.) 22200 + •

Dédution pour les cotisations bonifiées au RPC ou au RRQ sur un revenu
d'emploi (Remplissez l'annexe 8 ou obtenez et remplissez le
formulaire RC381, selon le cas.) 22215 + •

Dédution pour cotisations au RPAP pour le revenu d'un travail indépendant
(Remplissez l'annexe 10.) 22300 + •

Frais d'exploration et d'aménagement
(Obtenez et remplissez le formulaire T1229.) 22400 +

Autres dépenses d'emploi 22900 +

Dédution pour la résidence d'un membre du clergé
(Obtenez et remplissez le formulaire T1223.) 23100 +

Autres déductions Précisez : 23200 +

Additionnez les lignes 20700, 20800, 21000 à 21500, 21700, 21900, 22000 et
22100 à 23200. 23300 = ► -

Ligne 15000 moins ligne 23300
(si négatif, inscrivez « 0 ») Voici votre **revenu net avant rajustements** 23400 =

Remboursement des prestations de programmes sociaux (Si vous avez déclaré un revenu à la
ligne 11900 et que le montant à la ligne 23400 est plus élevé que 66 375 \$, consultez le tableau de
remboursement au verso de votre feuillet T4E. Si vous avez déclaré un revenu aux
lignes 11300 ou 14600 et que le montant à la ligne 23400 est plus élevé que 77 580 \$, faites le calcul
pour la ligne 23500 de la feuille de travail pour la déclaration. Sinon, inscrivez « 0 ».) 23500 - •

Ligne 23400 moins ligne 23500 (si négatif, inscrivez « 0 ») Voici votre **revenu net** 23600 =

Étape 4 – Revenu imposable

Déduction pour le personnel des Forces canadiennes et des forces policières (case 43 de tous les feuillets T4)	24400		
Déductions pour options d'achat de titres	24900	+	
Déductions pour autres paiements (Inscrivez le montant de la ligne 14700, à moins qu'il ne comprenne un montant à la ligne 14600. Si c'est le cas, consultez le guide à la ligne 25000.)	25000	+	
Pertes comme commanditaire d'autres années	25100	+	
Pertes autres que des pertes en capital d'autres années	25200	+	
Pertes en capital nettes d'autres années	25300	+	
Déduction pour gains en capital (Obtenez et remplissez le formulaire T657.)	25400	+	
Déductions pour les habitants de régions éloignées (Obtenez et remplissez le formulaire T2222.)	25500	+	
Déductions supplémentaires Précisez :	25600	+	
Additionnez les lignes 24400 à 25600.	25700	=	
Ligne 23600 moins ligne 25700 (si négatif, inscrivez « 0 »)	Voici votre revenu imposable 26000		=

Étape 5 – Impôt fédéral (antérieurement nommé Annexe 1)

Protégé B une fois rempli

Partie A – Crédits d'impôt non remboursables fédéraux

Montant personnel de base	Inscrivez 12 069 \$	30000		1
Montant en raison de l'âge (si vous êtes né en 1954 ou avant) (Remplissez la feuille de travail pour la déclaration.)	(maximum 7 494 \$)	30100 +		2
Montant pour époux ou conjoint de fait (Remplissez l'annexe 5.)		30300 +		3
Montant pour une personne à charge admissible (Remplissez l'annexe 5.)		30400 +		4
Montant canadien pour aidants naturels pour époux ou conjoint de fait, ou pour une personne à charge admissible âgée de 18 ans ou plus (Remplissez l'annexe 5.)		30425 +		5
Montant canadien pour aidants naturels pour autres personnes à charge âgées de 18 ans ou plus ayant une déficience (Remplissez l'annexe 5.)		30450 +		6
Montant canadien pour aidants naturels pour enfants âgés de moins de 18 ans ayant une déficience				
Inscrivez le nombre d'enfants pour lesquels vous demandez ce montant. 30499 × 2 230 \$ =		30500 +		7
Cotisations de base au RPC ou au RRQ :				
Pour les revenus d'emploi (Remplissez l'annexe 8 ou obtenez et remplissez le formulaire RC381, selon le cas.)	(maximum 2 910,60 \$)	30800 +		• 8
Pour le revenu d'un travail indépendant et pour d'autres revenus (Remplissez l'annexe 8 ou obtenez et remplissez le formulaire RC381, selon le cas.)		31000 +		• 9
Cotisations à l'assurance-emploi :				
Cotisations d'employé (Consultez le guide à la ligne 31200.)	(maximum 663,75 \$)	31200 +		• 10
Cotisations pour le revenu d'un travail indépendant et pour d'autres revenus admissibles (Remplissez l'annexe 13.)		31217 +		• 11
Cotisations au Régime provincial d'assurance parentale (RPAP) (case 55 de tous les feuillets T4)	(maximum 402,39 \$)	31205 +		• 12
Cotisations au RPAP à payer sur le revenu d'emploi (Remplissez l'annexe 10.)		31210 +		• 13
Cotisations au RPAP à payer sur le revenu d'un travail indépendant (Remplissez l'annexe 10.)		31215 +		• 14
Montant pour les pompiers volontaires		31220 +		15
Montant pour les volontaires en recherche et sauvetage		31240 +		16
Montant canadien pour emploi (Inscrivez le moins élevé des montants suivants : 1 222 \$ ou le total de votre revenu d'emploi inscrit aux lignes 10100 et 10400.)		31260 +		17
Montant pour l'achat d'une habitation		31270 +		18
Dépenses pour l'accessibilité domiciliaire (Remplissez la feuille de travail pour la déclaration.)	(maximum 10 000 \$)	31285 +		19
Frais d'adoption		31300 +		20
Montant pour revenu de pension (Remplissez la feuille de travail pour la déclaration.)	(maximum 2 000 \$)	31400 +		21
Montant pour personnes handicapées (pour vous-même) (Inscrivez 8 416 \$ ou remplissez la feuille de travail pour la déclaration si vous aviez moins de 18 ans.)		31600 +		22
Montant pour personnes handicapées transféré d'une personne à charge (Remplissez la feuille de travail pour la déclaration.)		31800 +		23
Intérêts payés sur vos prêts étudiants (Consultez le guide P105.)		31900 +		24
Vos frais de scolarité, montant relatif aux études et montant pour manuels (Remplissez l'annexe 11.)		32300 +		25
Frais de scolarité transférés d'un enfant		32400 +		26
Montants transférés de votre époux ou conjoint de fait (Remplissez l'annexe 2.)		32600 +		27
Frais médicaux pour vous-même, votre époux ou conjoint de fait et vos enfants à charge nés en 2002 ou après	33099		28	
Inscrivez le montant le moins élevé : 2 352 \$ ou 3 % de la ligne 23600.	-		29	
Ligne 28 moins ligne 29 (si négatif, inscrivez « 0 »)	=		30	
Montant admissible des frais médicaux pour d'autres personnes à charge (Remplissez la feuille de travail pour la déclaration.)	33199 +		31	
Additionnez les lignes 30 et 31.	=	33200 +		32
Additionnez les lignes 1 à 27 et la ligne 32.		33500 =		33
Taux fédéral des crédits d'impôt non remboursables		× 15 %		34
Multipliez la ligne 33 par la ligne 34.		33800 =		35
Dons (Remplissez l'annexe 9.)		34900 +		36
Additionnez les lignes 35 et 36.				
Inscrivez ce montant à la ligne 49 de la page suivante.	Total des crédits d'impôt non remboursables fédéraux	35000 =		37

Partie B – Impôt fédéral sur le revenu imposable

Inscrivez votre revenu imposable (ligne 26000).

38

Remplissez la colonne appropriée selon le montant inscrit à la ligne 38.	La ligne 38 ne dépasse pas 47 630 \$	La ligne 38 dépasse 47 630 \$ mais pas 95 259 \$	La ligne 38 dépasse 95 259 \$ mais pas 147 667 \$	La ligne 38 dépasse 147 667 \$ mais pas 210 371 \$	La ligne 38 dépasse 210 371 \$	
Inscrivez le montant de la ligne 38.						39
Ligne 39 moins ligne 40 (ne peut pas être négatif)	— 0,00	— 47 630,00	— 95 259,00	— 147 667,00	— 210 371,00	40
	=	=	=	=	=	41
Multipliez la ligne 41 par la ligne 42.	× 15 %	× 20,5 %	× 26 %	× 29 %	× 33 %	42
	=	=	=	=	=	43
	+ 0,00	+ 7 145,00	+ 16 908,00	+ 30 535,00	+ 48 719,00	44
Additionnez les lignes 43 et 44.	=	=	=	=	=	45

Partie C – Impôt fédéral net

Inscrivez le montant de la ligne 45.

46

Impôt fédéral sur le revenu fractionné
(Obtenez et remplissez le formulaire T1206.)

40424 +

Additionnez les lignes 46 et 47.

$$40400 = \quad \blacktriangleright \quad 48$$

Inscrivez le total de vos crédits d'impôt non remboursables fédéraux selon la ligne 37 de la page précédente.

35000	49
-------	----

Crédit d'impôt fédéral pour dividendes (Consultez le guide à la ligne 40425.)

40425 + •50

Report d'impôt minimum (Obtenez et remplissez le formulaire T691.)

40427 + | •51

Additionnez les lignes 49, 50 et 51.

= - 52

Ligne 48 moins ligne 52 (si négatif, inscrivez « 0 »)

Impôt fédéral de base 42900 =	53
-------------------------------	----

Crédit fédéral pour impôt étranger (Obtenez et remplissez le formulaire T2209.)

40500 - 54

Ligne 53 moins ligne 54 (si négatif, inscrivez « 0 »)

Impôt fédéral 40600 =	55
-----------------------	----

Total de vos contributions politiques fédérales
(joignez les reçus)

40900	56
-------	----

Crédit d'impôt pour contributions politiques fédérales
(Remplissez la feuille de travail pour la déclaration.)

(maximum 650 \$) 41000	•57
------------------------	-----

Crédit d'impôt à l'investissement
(Obtenez et remplissez le formulaire T2038(IND).)

41200 +	•58
---------	-----

Crédit d'impôt relatif à un fonds de travailleurs
(Consultez le guide aux lignes 41300 et 41400.)

Coût net des actions des fonds agréés selon la législation d'une province

41300	Crédit admissible 41400 +	•59
-------	---------------------------	-----

Additionnez les lignes 57, 58 et 59.

$$41600 = \frac{1}{60}$$

Ligne 55 moins ligne 60 (si négatif, inscrivez « 0 »)

41700 =	61
---------	----

Versements anticipés de l'allocation canadienne pour les travailleurs
que vous avez reçus (case 10 du feuillet RC210)

41500 +	•62
---------	-----

Impôts spéciaux (Consultez le guide à la ligne 41800.)

41800 +	63
---------	----

Additionnez les lignes 61, 62 et 63.

Inscrivez ce montant à la ligne 42000 à la page suivante.

Impôt fédéral net 42000	=	64
-------------------------	---	----

Étape 6 – Impôt provincial ou territorial

Remplissez la déclaration de la province de Québec pour calculer votre impôt provincial.

Étape 7 – Remboursement ou solde dû

Protégé B une fois rempli

Impôt fédéral net : montant de la ligne 64 de la page précédente.	42000		
Cotisations à l'assurance-emploi à payer pour le revenu d'un travail indépendant et pour d'autres revenus admissibles (Remplissez l'annexe 13.)	42120	+	
Remboursement des prestations de programmes sociaux (montant de la ligne 23500)	42200	+	
Impôt provincial ou territorial (autre que l'impôt provincial du Québec)	42800	+	
Additionnez les lignes 42000, 42120, 42200 et 42800.	Voici votre total à payer 43500 =		
Impôt total retenu (Consultez le guide à la ligne 43700.)	43700	-	
Transfert d'impôt pour les résidents du Québec	43800	-	
Ligne 43700 moins ligne 43800	=		▶ 43900
Abattement du Québec remboursable (16,5 % du montant de la ligne 53 de la page précédente)	44000	+	
Païement en trop d'assurance-emploi (Consultez le guide à la ligne 45000.)	45000	-	A
Montant de la ligne 13 à la page 6	-		B
Païement net en trop d'assurance-emploi. Ligne A moins ligne B (si négatif, inscrivez « 0 »)	=		▶ 45100 +
Supplément remboursable pour frais médicaux (Remplissez la feuille de travail pour la déclaration.)	45200	+	
Allocation canadienne pour les travailleurs (ACT) (Remplissez l'annexe 6.)	45300	+	
Remboursement du crédit d'impôt à l'investissement (Obtenez et remplissez le formulaire T2038(IND).)	45400	+	
Crédit d'impôt de fiducie de la partie XII.2 (case 38 de tous les feuillets T3 et case 209 de tous les feuillets T5013)	45600	+	
Remboursement de la TPS/TVH à l'intention des salariés et des associés (Obtenez et remplissez le formulaire GST370.)	45700	+	
Crédit d'impôt pour fournitures scolaires d'éducateur admissible			
Dépenses en fournitures (maximum 1 000 \$)	46800	× 15 % =	46900 +
Impôt payé par acomptes provisionnels	47600	+	
Additionnez les lignes 43900, 44000, 45100 à 45700, 46900 et 47600.	Voici votre total des crédits 48200 =		
Ligne 43500 moins ligne 48200	Voici votre remboursement ou solde dû =		

Si le résultat est négatif, vous avez un **remboursement**. Si le résultat est positif, vous avez un **solde dû**.

Inscrivez le montant dans l'espace approprié ci-dessous.

↳ Généralement, une différence de 2 \$ ou moins n'est ni exigée ni remboursée. ↳

Remboursement 48400

Solde dû 48500

Pour en savoir plus sur les différentes façons de recevoir votre remboursement par dépôt direct, veuillez consulter le guide à la ligne 48400 ou allez à canada.ca/arc-depot-direct.

Pour en savoir plus sur les différentes façons de faire votre paiement, lisez le guide à la ligne 48500 ou allez à canada.ca/paiements. Faites votre paiement au plus tard le 30 avril 2020.

J'atteste que les renseignements fournis dans cette déclaration et dans tous les documents joints sont exacts, complets et révèlent la totalité de mes revenus.

Signez ici

Faire une fausse déclaration constitue une infraction grave.

Téléphone : _____

Date : _____

Si cette déclaration a été remplie par un professionnel de l'impôt, cochez la case appropriée et fournissez les renseignements suivants :

49000 Des frais ont-ils été facturés? Oui ☐ 1 Non ☐ 2

48900 Numéro de la TED (s'il y a lieu) : _____

Nom du professionnel de l'impôt : _____

Téléphone : _____

Les renseignements personnels (y compris le NAS) sont recueillis aux fins de l'administration ou de l'application de la Loi de l'impôt sur le revenu et des programmes et activités connexes incluant l'administration de l'impôt, des prestations, la vérification, l'observation et le recouvrement. Les renseignements recueillis peuvent être utilisés et communiqués aux fins d'autres lois fédérales qui prévoient l'imposition et la perception d'un impôt, d'une taxe ou d'un droit. Ils peuvent aussi être communiqués à une autre institution gouvernementale fédérale, provinciale, territoriale ou étrangère dans la mesure où le droit l'autorise. Le défaut de fournir ces renseignements pourrait entraîner des intérêts à payer, des pénalités ou d'autres mesures. Les particuliers ont le droit, selon la Loi sur la protection des renseignements personnels, d'accéder à leurs renseignements personnels, de demander une correction ou de déposer une plainte auprès du Commissaire à la protection de la vie privée du Canada concernant le traitement des renseignements personnels des particuliers. Consultez le fichier de renseignements personnels ARC PPU 005 sur Info Source en allant à canada.ca/arc-info-source.

N'inscrivez rien ici

48700

48800

• 48600

Annexe 3

Remplissez cette annexe et joignez-la à votre déclaration pour déclarer vos gains (ou pertes) en capital à la ligne 12700 de votre déclaration. Pour en savoir plus, consultez le guide T4037, Gains en capital. Si vous manquez d'espace, ajoutez une feuille.

Protégé B une fois rempli

Inscrivez le montant de la ligne A de la page précédente.			B
Report des gains en capital provenant de dispositions admissibles d'actions déterminées de petite entreprise (inclus à la ligne 13200 au point 3 à la page précédente)	16100	—	C
Ligne B moins ligne C	=		D
Feuillets de renseignements T5, T5013 et T4PS – Gains (ou pertes) en capital	17400	+	E
Feuillets de renseignements T3 – Gains (ou pertes) en capital	17600	+	F
Additionnez les lignes D, E et F.	=		G
Perte en capital résultant de la réduction de votre perte au titre d'un placement d'entreprise	17800	—	H
Total de tous les gains (ou pertes) avant provisions : ligne G moins ligne H	19100	=	I
Provisions selon la ligne 67060 du formulaire T2017 (si le montant est négatif, mettez-le entre parenthèses et soustrayez-le)	19200	+	J
Total des gains (ou pertes) en capital : ligne I plus ligne J	19700	=	K

Multipliez le montant de la ligne 19700 par 50 %. Si le résultat est positif, inscrivez-le à la ligne 12700 de votre déclaration. S'il est négatif (une perte), lisez les instructions ci-dessous.

Gains en capital imposables
(ou pertes en capital nettes) en 2019

19900 =

Si le résultat est négatif (une perte), ne l'inscrivez pas à la ligne 12700 de votre déclaration. Votre plus récent avis de cotisation ou de nouvelle cotisation vous indiquera le montant de la perte que vous pourriez demander. Prenez note du montant de vos pertes en capital nettes qui peut servir à réduire vos gains en capital imposables d'autres années.

Si vous avez subi, en 2019, une perte en capital nette que vous voulez appliquer aux gains en capital imposables de l'année d'imposition 2016, 2017 ou 2018, obtenez et remplissez le formulaire T1A, Demande de report rétrospectif d'une perte.

Vous pouvez reporter vos pertes en capital nettes indéfiniment et les appliquer à vos gains en capital imposables des années suivantes.

Résidence principale

Remplissez cette section si vous avez disposé d'un ou de plusieurs biens en 2019 pour le(s)quel(s) vous demandez une exemption pour résidence principale.

Dans tous les cas, vous devez obtenir et remplir le formulaire T2091(IND), Désignation d'un bien comme résidence principale par un particulier, ou le formulaire T1255, Désignation d'un bien comme résidence principale par le représentant légal d'un particulier décédé, selon le cas.

Même si vous ne vendez pas votre bien, vous pourriez avoir une **disposition réputée** que vous devez déclarer. Une disposition réputée se produit lorsque l'ARC considère que vous avez vendu un bien ou que vous en avez disposé, même si ce n'est pas réellement le cas. Par exemple, il pourrait y avoir une disposition réputée lorsqu'il y a modification de l'utilisation de votre résidence principale dans les cas suivants :

- Vous avez changé la totalité ou une partie de votre résidence principale pour en faire une activité de location ou commerciale.
- Vous avez changé la totalité ou une partie de votre activité de location ou commerciale pour en faire une résidence principale.

Si vous n'étiez pas un résident du Canada durant toute la période où vous étiez propriétaire du bien désigné, la période où vous n'étiez pas un résident du Canada pourrait réduire l'exemption pour la résidence principale ou la supprimer.

Pour en savoir plus, téléphonez l'ARC au 1-800-959-7383.

Désignation d'un bien comme résidence principale

Cochez la case qui s'applique à votre désignation.

- 17900**
- 1 ☐ Je désigne le bien décrit sur le formulaire T2091(IND) ou le formulaire T1255 comme ayant été ma résidence principale pour **toutes les années pendant lesquelles j'en étais le propriétaire**, ou pour toutes les années pendant lesquelles j'en étais le propriétaire sauf une, étant l'année pendant laquelle j'ai remplacé ma résidence principale.
- 2 ☐ Je désigne le bien décrit sur le formulaire T2091(IND) ou le formulaire T1255 comme ayant été ma résidence principale pour **certaines années mais pas pour toutes les années pendant lesquelles j'en étais le propriétaire**.
- 3 ☐ Je désigne les **biens** décrits sur le formulaire T2091(IND) ou le formulaire T1255 comme ayant été mes résidences principales pour **certaines années ou toutes les années pendant lesquelles j'en étais le propriétaire**.

Remplissez cette annexe et **joignez-la** à votre déclaration pour demander un montant à la ligne 34900 de votre déclaration.

Pour en savoir plus, consultez la brochure P113, Les dons et l'impôt.

Montant des dons de bienfaisance admissibles

Incluez aux lignes 1 à 4 tous les montants admissibles des dons que vous voulez demander cette année. Ceci comprend les montants admissibles des dons que vous ou votre époux ou conjoint de fait avez faits en 2019 ou au cours des 5 dernières années et que vous n'avez jamais demandés. N'oubliez pas que vos feuillets T4 et T4A pourraient indiquer des dons. Si vous demandez des dons faits à des œuvres de bienfaisance aux États-Unis, consultez la brochure P113.

Dons aux organismes de bienfaisance enregistrés, aux associations canadiennes enregistrées de sport amateur et aux sociétés d'habitation canadiennes à loyer modique enregistrées pour les personnes âgées

1

Dons à des entités gouvernementales (dons au gouvernement du Canada, à une province, à un territoire, aux municipalités canadiennes enregistrées et aux organismes municipaux ou publics enregistrés remplissant une fonction gouvernementale au Canada)

32900 +

2

Dons aux universités enregistrées situées à l'étranger

33300 +

3

Dons aux Nations Unies et à ses organismes, et dons à certaines œuvres de bienfaisance enregistrées situées à l'étranger

33400 +

4

Additionnez les lignes 1 à 4.

Total des montants des dons de bienfaisance admissibles

=

5

Limite des dons

Inscrivez votre **revenu net** selon la ligne 23600 de votre déclaration.

6 × 75 % =

7

Si le montant de la ligne 5 est inférieur à celui de la ligne 7, inscrivez le montant de la ligne 5 à la ligne 13 ci-dessous et continuez à la ligne 14. Sinon, remplissez les lignes 8 à 12 et continuez ensuite à la ligne 13.

Dons de biens amortissables

(selon le tableau 2 dans la brochure P113)

33700

8

Dons d'immobilisations

(selon le tableau 1 dans la brochure P113)

33900 +

9

Additionnez les lignes 8 et 9.

=

10 × 25 % =

+

11

Inscrivez le montant **le moins élevé** : le total des lignes 7 et 11 ou votre revenu net à la ligne 23600 de votre déclaration.

Limite du total des dons

=

12

Dons

Dons de bienfaisance admissibles. Si vous n'avez pas rempli les lignes 8 à 12, inscrivez le montant de la ligne 5. Sinon, inscrivez le montant **le moins élevé** : ligne 5 ou ligne 12.

34000

13

Montants admissibles des dons de biens culturels ou écosensibles (consultez la brochure P113).

34200 +

14

Additionnez les lignes 13 et 14.

=

15

Inscrivez le montant **le moins élevé** : 200 \$ ou ligne 15.

-

16

Ligne 15 moins ligne 16

=

17

Continuez à la page suivante.

Si votre **revenu imposable est de moins de 210 371 \$**, inscrivez « 0 » à la ligne 26 et continuez à la ligne 28.
Sinon, remplissez les lignes 18 à 27 et continuez ensuite à la ligne 28.

Inscrivez le montant de la ligne 17 de la page précédente.

18

Total de vos dons faits avant 2016 inclus aux lignes 5 et 14, jusqu'à un maximum du montant à la ligne 15 de la page précédente.

34210 - 19

Ligne 18 moins ligne 19 (si négatif, inscrivez-le entre parenthèses).

= 20

Inscrivez le montant **le moins élevé** : ligne 16 ou ligne 19.

+ 21

Additionnez les lignes 20 et 21.

= 22

Inscrivez votre **revenu imposable** selon la ligne 26000 de votre déclaration.

23

Seuil du revenu

- 210 371,00 24

Ligne 23 moins ligne 24 (si le résultat est négatif, inscrivez « 0 »)

= 25

Si vous n'avez pas rempli les lignes 18 à 25, inscrivez « 0 ». Sinon, inscrivez le montant **le moins élevé** : ligne 22 ou ligne 25.

26 × 33 % = + 27

Si vous n'avez pas rempli les lignes 18 à 27, inscrivez le montant de la ligne 17. Sinon, inscrivez le résultat de la **ligne 17** moins la ligne 26.

28 × 29 % = + 29

Inscrivez le montant de la ligne 16.

30 × 15 % = + 31

Additionnez les lignes 27, 29 et 31.

Inscrivez ce montant à la ligne 34900 de votre déclaration.

Dons

= 32

Consultez l'avis de confidentialité dans votre déclaration.

POUR LA SIMULATION AVEC LA VIDÉO

T4 Statement of Remuneration Paid / État de la rémunération payée

Employer's name - Nom de l'employeur: **C. S. DES HAUTS-CANTONS**

Year - Année: **2019**

Province of employment - Province d'emploi: **QC**

Employee's account number / Numéro de compte de l'employeur: **123 456 789**

Social insurance number / Numéro d'assurance sociale: **123 456 789**

Exempt - Exemption: **AE Réduit**

Employee's name and address - Nom et adresse de l'employé (5-007): **Remy Jean-Étienne**
188, Kennedy
East Angus (Québec) J0B 1R0

Employment income - ligne 10100: **95000 00**

Income tax deducted - ligne 43700: **10123 00**

Employee's CPP contributions - ligne 30800: **2910 60**

Employee's QPP contributions - ligne 30800: **2910 60**

Employee's EI premiums - ligne 31200: **663 75**

RPP contributions - ligne 20700: **7850 12**

Pension adjustment - ligne 20800: **10519 00**

Employee's PPIP premiums - see over: **402 39**

EI insurable earnings - Gains assurables d'AE: **53100 00**

CPP/QPP pensionable earnings - Gains ouvrant droit à pension - RPC/RRQ: **57400 00**

Union dues - ligne 21200: **1506 04**

Charitable donations - ligne 34900: **7654321**

RPP or DPSP registration number: **7654321**

PPIP insurable earnings - Gains assurables du RPAP: **76500 00**

Other information (see over): **85 1112 10**

T5 État des revenus de placement

Dividendes de sociétés canadiennes: **1220.02**

Montant imposable des dividendes déterminés: **1683.91**

Crédit d'impôt pour dividendes déterminés: **252.92**

Crédit d'impôt pour dividendes autres que des dividendes déterminés: **0**

Intérêts de source canadienne: **0**

Dividendes sur gains en capital: **1**

Code du feuillet: **0**

Numéro d'identification du bénéficiaire: **123-456-789**

Type de bénéficiaire: **1**

Autres renseignements (voir au verso): **3117 J33**

Nom, prénom et adresse du bénéficiaire: **M. JEAN-ETIENNE REMY**
188 RUE KENNEDY
EAST ANGUS QC J0B1R0

Nom et adresse du payeur: **VALEURS MOBILIERES DESJARDINS**
1170, RUE PEEL, BUREAU 300
MONTREAL, QUEBEC
H3B 0A9

T5(17) Consultez l'avis de confidentialité dans votre déclaration.

Pour le bénéficiaire / Conserver pour vos dossiers
 Pour obtenir des renseignements, lisez le verso.

POUR LA SIMULATION AVEC LA VIDÉO

Agence du revenu Canada Revenue Agency

État des revenus de fiducie (répartitions et attributions) - T3

Année: 2019

Montant réel des dividendes déterminés: 49

Montant imposable des dividendes déterminés: 50

Crédit d'impôt pour dividendes déterminés: 51

Gains en capital: 21

Gains en capital admissibles pour déduction: 30

Montant réel des dividendes autres que des dividendes déterminés: 23

Montant imposable des dividendes autres que des dividendes déterminés: 32

Crédit d'impôt pour dividendes autres que des dividendes déterminés: 39

Autres revenus: 26

Fin d'année de la fiducie: Année: Mois:

Notes: 117 CAD

M19 COMINAR REAL EST INVT T/U

Autres renseignements (lisez le verso): 42

Montant: 1150.20

Numéro d'identification du bénéficiaire: 12 123456789

Numéro de compte: 14 T

Code du genre de résultat: 16 0

Code du bénéficiaire: 18 1

T3(19) Nom, prénom et adresse du bénéficiaire: M JEAN-ETIENNE REMY, 188 RUE KENNEDY, EAST ANGUS QC J0B 1R0

Nom et adresse de la fiducie: VALEURS MOBILIERES DESJARDINS, 1170, RUE PEEL, BUREAU 300, MONTREAL, QUEBEC H3B 0A9

Pour obtenir des renseignements, lisez le verso. 3

Desjardins Valeurs mobilières Desjardins inc. / Desjardins Securities Inc.

RÉGIME ENREGISTRÉ D'ÉPARGNE RETRAITE

ANNEXER À VOTRE DÉCLARATION D'IMPÔT FÉDÉRAL

DATE	No DE COMPTE	DURANT LES 60 PREMIERS JOURS DE L'ANNÉE	DURANT LE RESTE DE L'ANNÉE	NOM DU COTISANT
31 DEC 2019			2500.00	M JEAN-ETIENNE REMY
	002067			
	M JEAN-ETIENNE REMY 188 RUE KENNEDY EAST ANGUS QC J0B 1R0			
				RENTIER N. A. S. 123 456 789
				COTISANT N. A. S. 123 456 789

Cotisation versée entièrement ou partiellement en nature ☐

Enregistré en vertu de la loi de l'impôt sur le Revenu (CANADA) et assujéti à celle-ci

Reçu Officiel Impôt 3650060

M19 03-46A-4 3117

Agent autorisé / Authorized Officer: Eric Landy



Société canadienne du cancer Canadian Cancer Society

Société canadienne du cancer 5151, boulevard de l'Assomption Montréal, Québec, H1T 4A9

REÇU OFFICIEL / TAX RECEIPT

Numéro du reçu/Receipt Number:

QC-0000372-CLO

Date d'émission/Date issued: décembre 31, 2019

Date du don/ Donation date: décembre 31, 2019

M. Jean-Etienne Remy
188 Kennedy
East Angus, QC J0B 1R0
Canada

ID du donateur/Donor ID: 12345678

Montant payé/Paid amount: 11 000,00 \$

Valeur de l'avantage/Value of advantage: 0,00 \$

Montant admissible aux fins de l'impôt sur le revenu/Eligible amount for tax purposes: 11 000,00 \$

Merci de votre appui/ Thank you for your support.

Andrea Seale

Agence du revenu du Canada/Canada Revenue Agency
www.canada.ca/charities-giving
Canadian Cancer Society, National Office 300-55 St Clair Ave W, Toronto, ON M4V 2Y7
Numéro d'enregistrement/Registered charity #: 11882 9803 RR0001 (CAN) - 98-6001242 (U.S.)

Andrea Seale
Chef de la direction / Chief Executive Officer
Société canadienne du cancer

COPIE FÉDÉRALE/FEDERAL COPY

POUR L'EXERCICE

T4
Statement of Remuneration Paid
État de la rémunération payée

Employer's name - Nom de l'employeur
C. S. DES HAUTS-CANTONS

Canada Revenue Agency / Agence du revenu du Canada

Year / Année: **2019**

Employment Income - line 10100 / Revenu d'emploi - ligne 10100: **14 48500 00**

Income tax deducted - line 43700 / Impôt sur le revenu retenu - ligne 43700: **22 7924 08**

Employer's account number / Numéro de compte de l'employeur: **54**

Province of employment / Province d'emploi: **10 QC**

Employee's CPP contributions - line 30800 / Cotisations de l'employé au RPC - ligne 30800: **16**

El insurable earnings / Gains assurables d'AE: **24 48500 00**

Social insurance number / Numéro d'assurance sociale: **12 123 456 789**

Exempt - Exemption: **28** (COP/QPP, EI, PPIP, RPC/RRQ, AE, RPAP)

Employment code / Code d'emploi: **29**

Employee's QPP contributions - line 30800 / Cotisations de l'employé au RRQ - ligne 30800: **17 2497 04**

CPP/QPP pensionable earnings / Gains ouvrant droit à pension - RPC/RRQ: **26 48500 00**

Employee's EI premiums - line 31200 / Cotisations de l'employé à l'AE - ligne 31200: **18 775 63**

Union dues - line 21200 / Cotisations syndicales - ligne 21200: **44 824 04**

RPP contributions - line 20700 / Cotisations à un RPA - ligne 20700: **20 4006 12**

Charitable donations - line 34900 / Dons de bienfaisance - ligne 34900: **46**

Pension adjustment - line 20800 / Facteur d'équivalence - ligne 20800: **52 10519 00**

RPP or DPSP registration number / N° d'agrément d'un RPA ou d'un RPDB: **50 7654321**

Employee's PPIP premiums - see over / Cotisations de l'employé au RPAP - voir au verso: **55 255 39**

PPIP insurable earnings / Gains assurables du RPAP: **56 46500 00**

Employee's name and address - Nom et adresse de l'employé (5-007)
Last name (in capital letters) - Nom de famille (en lettres majuscules): **Remy Jean-Étienne**
First name - Prénom: **188, Kennedy**
Initial - Initiale: **East Angus (Québec) J0B 1R0**

Other information (see over) / Autres renseignements (voir au verso):
Box - Case: **85** Amount - Montant: **1112 10**

T5 État des revenus de placement

Agence du revenu du Canada / Canada Revenue Agency

Year / Année: **2019**

Dividendes de sociétés canadiennes: **24** Montant réel des dividendes déterminés: **324.13**

Crédit fédéral: **26** Crédit d'impôt pour dividendes déterminés: **157.98**

Montant imposable des dividendes déterminés: **25 454.84**

Intérêts de source canadienne: **13**

Dividendes sur gains en capital: **18**

Montant réel des dividendes autres que des dividendes déterminés: **10**

Montant imposable des dividendes autres que des dividendes déterminés: **11**

Crédit d'impôt pour dividendes autres que des dividendes déterminés: **12**

Code du feuillet: **21 0**

Numéro d'identification du bénéficiaire: **22 123-456-789**

Type de bénéficiaire: **23 1**

Autres renseignements (voir au verso):
Case: **27** Devises étrangères: **28** Succursale: **29** Numéro de compte du bénéficiaire: **3117 J33**

Nom, prénom et adresse du bénéficiaire: **M. JEAN-ETIENNE REMY
188 RUE KENNEDY
EAST ANGUS QC J0B1R0**

Nom et adresse du payeur: **VALEURS MOBILIERES DESJARDINS
1170, RUE PEEL, BUREAU 300
MONTREAL, QUEBEC
H3B 0A9**

T5(17) Consultez l'avis de confidentialité dans votre déclaration.

Pour le bénéficiaire / Conserver pour vos dossiers
Pour obtenir des renseignements, lisez le verso. **3**

POUR L'EXERCICE

Agence du revenu du Canada / Canada Revenue Agency

État des revenus de fiducie (répartitions et attributions) - T3

Année: 2019

Montant réel des dividendes déterminés: 49

Montant imposable des dividendes déterminés: 50

Crédit d'impôt pour dividendes déterminés: 51

Gains en capital: 21

Gains en capital admissibles pour déduction: 30

Montant réel des dividendes autres que des dividendes déterminés: 23

Montant imposable des dividendes autres que des dividendes déterminés: 32

Crédit d'impôt pour dividendes autres que des dividendes déterminés: 39

Autres revenus: 26

Fin d'année de la fiducie: Année: Mois:

Case Montant

Autres renseignements (lisez le verso)

Numéro d'identification du bénéficiaire: 12 123456789

Numéro de compte: 14 T

Code du genre de trust: 16 0

Code du bénéficiaire: 18 1

M19 COMINAR REAL EST INVT T/U

117 CAD

T3(19) Nom, prénom et adresse du bénéficiaire: M JEAN-ETIENNE REMY, 188 RUE KENNEDY, EAST ANGUS QC J0B 1R0

Nom et adresse de la fiducie: VALEURS MOBILIERES DESJARDINS, 1170, RUE PEEL, BUREAU 300, MONTREAL, QUEBEC H3B 0A9

Pour obtenir des renseignements, lisez le verso.

Desjardins Valeurs mobilières Desjardins Inc. / Desjardins Securities Inc.

RÉGIME ENREGISTRÉ D'ÉPARGNE RETRAITE

ANNEXER À VOTRE DÉCLARATION D'IMPÔT FÉDÉRAL

DATE	No DE COMPTE	DURANT LES 60 PREMIERS JOURS DE L'ANNÉE	DURANT LE RESTE DE L'ANNÉE	NOM DU COTISANT
31 DEC 2019	002067		800.00	M JEAN-ETIENNE REMY
	M JEAN-ETIENNE REMY 188 RUE KENNEDY EAST ANGUS QC J0B 1R0		RENTIER N. A. S. 123 456 789	COTISANT N. A. S. 123 456 789

Cotisation versée entièrement ou partiellement en nature

Enregistré en vertu de la loi de l'impôt sur le Revenu (CANADA) et assujetti à celle-ci

Reçu Officiel Impôt 36500

M19 03-46A-4 3117

Agent autorisé / Authorized Officer: Cécile Landry

Société canadienne du cancer / Canadian Cancer Society

Société canadienne du cancer 5151, boulevard de l'Assomption, Montréal, Québec, H1T 4A9

REÇU OFFICIEL / TAX RECEIPT

Numéro du reçu/Receipt Number: QC-0000372-CLO

Date d'émission/Date issued: décembre 31, 2019

Date du don/ Donation date: décembre 31, 2019

M. Jean-Etienne Remy
188 Kennedy
East Angus, QC J0B 1R0
Canada

ID du donateur/Donor ID: 12345678

Montant payé/Paid amount: 1 000,00 \$

Valeur de l'avantage/Value of advantage: 0,00 \$

Montant admissible aux fins de l'impôt sur le revenu/Eligible amount for tax purposes: 1 000,00 \$

Merci de votre appui/ Thank you for your support.

Andrea Seale
Chef de la direction / Chief Executive Officer
Société canadienne du cancer

Agence du revenu du Canada/Canada Revenue Agency
www.canada.ca/charities-giving
Canadian Cancer Society, National Office 300-55 St Clair Ave W, Toronto, ON M4V 2Y7
Numéro d'enregistrement/Registered charity #: 11882 9803 RR0001 (CAN) - 98-6001242 (U.S.)

COPIE FÉDÉRALE/FEDERAL COPY